

---

## MISSION D'AUDIT POUR LE CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIÈRE DE ROMAINVILLE ET PORT DE BOBIGNY

---

### Contexte

La mission s'inscrit dans le contexte du moratoire sur le démarrage des travaux du centre de traitement multifilière de Romainville et Port de Bobigny, projeté par le SYCTOM de l'Agglomération parisienne. Au cours de cette période, un audit technique et environnemental du projet a été réalisé par des experts indépendants sous le contrôle d'un Comité de Pilotage.

### Contenu de l'étude

L'objet du lot n°2 de cet audit a été de dresser un bilan de la qualité des composts issus d'un procédé de tri mécano-biologique des ordures ménagères résiduelles (OMR) ainsi que la valorisation énergétique possible du biogaz issu de la méthanisation.

L'étude a également analysé les dysfonctionnements constatés sur d'autres installations de TMB-méthanisation et apprécié l'intégration de ces retours d'expériences dans la conception du projet de Romainville.

La méthodologie de travail a été axée autour de 2 grandes étapes :

- Prise de connaissance et évaluation des documents relatifs au dossier de demande d'autorisation d'exploiter et des différents documents transmis par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre – Recherche de bibliographie – Entretien avec des interlocuteurs compétents impliqués ou non dans le projet
- Analyse des données et informations recueillies – Rédaction du rapport d'audit

### Commanditaire

Communauté d'Agglomération Est Ensemble  
F – 93232 Romainville

### Collaboration

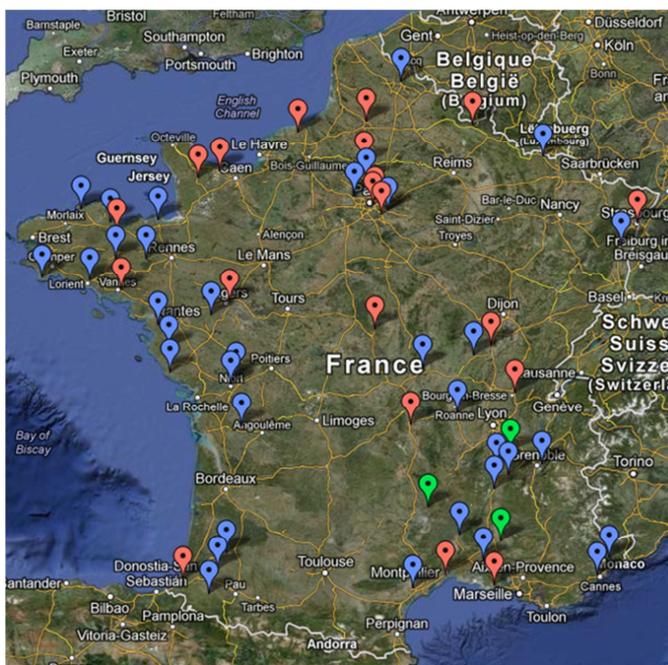
AConsult

### Durée du projet

2012

### Montant total de l'étude

46'200 € H.T.



Parc des unités de TMB en fonctionnement et en projet au 30 Août 2012